Communiqué de presse



Arras, le 5 juillet 2019

Départs en vacances:

le préfet du Pas-de-Calais appelle tous les usagers de la route à la plus grande vigilance

Ce samedi, classé orange dans le département par Bison Futé, va connaître un flux important de circulation en raison des premiers départs en vacances. Si la fréquentation des routes du département est importante tout au long de l'année, elle sera maximale sur nos autoroutes durant cette journée marquée par les déplacements nord-sud.

En cette première vague de départ en vacances, le préfet du Pas-de-Calais rappelle les consignes de prudence et invite tous les usagers de la route à respecter l'ensemble des règles du code de la route, établies pour leur sécurité et celle de leurs proches.

Le préfet a demandé aux forces de l'ordre d'être particulièrement mobilisées pour assurer la sécurité des usagers de la route et leur rappeler les conseils de prudence.

Les bons réflexes pour bien préparer son départ et rouler dans les meilleures conditions :

- Eviter la somnolence au volant : être bien reposé avant le départ, s'arrêter régulièrement, prévoir de quoi s'hydrater, occuper les occupants du véhicule, ne pas lutter contre la fatigue et faire une pause toutes les 2 heures.
- Préparer son véhicule : vérifier l'état et la pression des pneus de la voiture, de la caravane ou de la remorque, bien arrimer les bagages sur les galeries ou dans les remorques et faire attention à la surcharge.
- Rester concentré sur la conduite : programmer le GPS avant de partir et ne pas le manipuler en roulant car il détourne l'attention autant que la saisie ou la lecture d'un SMS.

Focus sécurité routière :

Le préfet déplore une détérioration des chiffres de la sécurité routière au cours du premier semestre. Depuis le début de l'année 2019, le nombre de personnes tuées sur les routes du Pas-de-Calais est en forte augmentation : **34 personnes décédées contre 28 à la même période en 2018** soit une hausse de 21.43%. Le nombre d'accidents corporels et de blessés connait lui aussi un accroissement significatif: **277 accidents corporels et 330 blessés en 2019** contre **252 accidents corporels et 318 blessés à la même date en 2018**.

